



Motion présentée à la CA du Snesup, 29 juin p. 1  
Congrès d'étude du Snesup-FSU, 3-4 juin p. 2  
Motion Moyen-Orient au congrès p. 3  
Motion contre le militarisme de la CAN du Snasub,  
7 juin p. 4



n° 12

juillet 2026

1 euro

## Contre la privatisation, les frais d'inscription : préparer la victoire contre le gouvernement !

Le rapport des Assises du financement des universités, présenté au CNESER le 11 juin, publié le 25 juin dresse le plan d'une attaque d'envergure contre les étudiants et les salariés des universités : multiplication par cinq des frais d'inscription, plus de sélection par la réduction des « capacités d'accueil », gestion capitaliste de l'immobilier et des contrats, financement par le privé amplifié... Le rapport préconise de s'appuyer sur les « contrats d'objectifs de moyens et de performance 100 % » (Comp100), qui soumettent la dotation de l'État à la réalisation d'objectifs taillés sur mesure pour le patronat.

Le Snesup-FSU rejette toutes les conclusions des Assises de l'austérité et déclare la guerre au gouvernement Macron-Lecornu-Baptiste qui a piloté l'opération et qui double le budget de la guerre. Les besoins légitimes des travailleuses et des travailleurs, des étudiantes et des étudiants, sont incompatibles avec la politique du gouvernement et les plans qu'il prépare. Le Snesup-FSU se prononce pour :

- Aucune augmentation des frais d'inscription ! Gratuité des études pour tous ! Abrogation de la discriminatoire « Bienvenue en France » !
- Abrogation de toutes les lois de sélection ! À bas la procédure « Études en France » ! Abolition de Campus France !
- Fin de la privatisation des universités ! Abrogation de toutes les lois dites « d'autonomie » ! Arrêt immédiat des Comp100 ! Retour de tous les établissements dérogatoires au statut d'université publique ! Financement des universités, des centres nationaux de recherche, exclusivement sous dotation publique de l'État à la hauteur des besoins estimés par les organes des travailleurs et des étudiants ! 8 milliards d'euros immédiatement !
- Expropriation de tous les établissements privés, à commencer par celui de Maréchal-Le Pen ! Défense des diplômes nationaux ! Délivrance des diplômes et collation des grades par les seuls établissements publics ! APL pour tous les étudiants sans distinction !
- Titularisation de tous les contractuels ! Recrutement immédiat sous statut de fonctionnaire des docteurs sans poste ! Statut de fonctionnaire stagiaire pour tous les doctorants !
- Défense des Crous ! Contrôle des Crous par leurs travailleurs et les étudiants ! Repas gratuits dans tous les restos U matin, midi et soir en quantité et qualité suffisantes ! Logements universitaires gratuits sous l'égide unique des Crous ! Expropriation des établissements privés du supérieur, des sociétés immobilières capitalistes du logement étudiant !

Face à la situation catastrophique de l'enseignement supérieur public, contre les manigances pour l'aggraver encore dans le futur, le Snesup-FSU décide de :refuser de participer à toute discussion des conclusions des Assises de l'austérité ;

- quitter toutes les instances de participation nationale (en premier lieu le Cneser) ;
- sortir des conseils de cogestion universitaires qui appliquent l'austérité, actent la transformation des établissements en « université -entreprise » (EPE, CCT, GE), signent les Comp100.

Pour préparer l'affrontement central contre le gouvernement, notre syndicat appelle dès la rentrée l'ensemble des travailleurs de l'ESR et des étudiants à se réunir en assemblées générales et à constituer les coordinations locales, régionales, nationale des délégués élus. Le Snesup-FSU s'adresse également à tous les syndicats de l'ESR et des étudiants pour reprendre ces positions.

29 juin 2026

(La direction du Snesup-FSU a refusé de mettre au vote cette motion lors de la CA du syndicat)

# Congrès d'étude du Snesup-FSU, 3-4 juin

Entre deux congrès d'orientation, le Snesup-FSU (premier syndicat des enseignants-chercheurs) tient un « congrès d'étude ». Celui n'a pour « congrès » que le nom : la direction interdit le vote de tout mandat. Que s'agissait-il « d'étudier », selon le choix de la direction ?

- Le texte du thème 1 « contre l'extrême-droite » n'appelait ni au combat contre Macron-Lecornu qui pave la voie à un gouvernement Bardella-Le Pen-Ciotti, ni à l'autodéfense alors que les flics et fascistes attaquent régulièrement dans les facs.
- Le texte du thème 2 sur les doctorants maintenait les CSI, véritables jurys de sélection, n'appelait que pour la forme à un statut de fonctionnaire stagiaire... pour ceux qui veulent ! Autrement dit, vivent les « thèses d'entreprise » !
- Le texte du thème 3 sur l'intelligence artificielle est creux, il refuse de poser la vraie question : l'émancipation de la recherche de la soumission au profit et à la préparation de la guerre, et de répondre par la seule solution : l'expropriation du capital (comme la faisait la CGT, dont est issue la FSU via la FEN)..

Des années de cogestion et de participation, défaites ont éloigné nombre de travailleuses et de travailleurs. Le congrès était composé au premier jour de 56 délégués, représentant 29 sections. Très peu de sections avaient réellement préparé ce congrès, la majorité était membre de la commission administrative du syndicat. Le second jour, des membres de la section locale (Le Havre) se sont arrogés le titre de délégué sans qu'une AG de section les ait désignés. Dès le début du congrès, le secrétaire général de Lescure a donné le ton : hors de question d'aborder la guerre impérialiste, de l'inflation, du chômage... ces sujets n'étant pas dans les thèmes décidés par la bureaucratie à la tête du syndicat. Selon lui, le rôle du syndicat serait de proposer au gouvernement Macron-Lecornu des alternatives ! C'est effectivement ce que les chefs syndicaux ont fait avec le décret qui exclut des universités les étudiants étrangers, principalement issus des ex-colonies.

Les délégués Pour un syndicalisme de combat (PSC) n'ont pas plié. Un est intervenu en premier lors du débat général pour que les syndicats se mettent en ordre de bataille contre le militarisme tricolore, la privatisation de l'université, l'inflation, les licenciements...

Un autre s'est adressé au congrès pour que le syndicat rompe avec la participation et la cogestion, appelle à affronter le gouvernement Macron-Lecornu et donc avec l'ensemble des syndicats, appelle dès la rentrée aux AG, aux coordinations locales, régionales et nationale pour préparer la grève générale.

Tous les membres d'Action syndicale (Unité et action dans la FSU) et École émancipée ont caché leur étiquette. Les délégués AS-UA se sont réduits à des interventions locales sans autre perspective que les conseils d'administration, la cogestion. Un EE a appelé à voter pour un candidat « de gauche » à la présidentielle de 2027. Les travailleurs peuvent bien continuer à subir pendant ce temps-là. Les quelques véritables travailleuses et travailleurs ont noté l'absence de perspective donnée par la direction.

Comme à l'accoutumée, la majorité des débats du congrès se faisaient dans des commissions organisées autour de thèmes qui n'émanent pas des plénières, dont les responsables sont désignés à l'avance par l'appareil et dont les textes qui en résultent sont soigneusement écrits par ces mêmes responsables. En plénière, les chefs d'AS-UA ont voulu initialement interdire tout débat, tout amendement comme ils ont l'habitude de le faire. Mais PSC était intervenu en début de congrès pour qu'un bureau de congrès soit élu démocratiquement. Dans ce bureau, les délégués PSC et Agir-PSL contre l'avis initial du secrétaire général ont convaincu et obtenu que les textes soient bien discutés et amendés par la plénière. la démocratie dans le syndicat est une base essentielle : sinon, l'appareil a le monopole. Des motions ont été soumises mais la direction a réussi malgré tout à interdire tout débat et amendement. Les motions n'ont été connues des délégués que pour le temps de la lecture, hormis ceux concoctés par la direction AS-UA, bien sûr. Malgré les intimidations bureaucratiques, la section de Toulon a déposé trois motions :

- une pour l'échelle mobile des salaires, l'expropriation des grands groupes capitalistes qui licencient à tour de bras, contre les suppressions de poste dans l'enseignement, l'hôpital public... (7 pour, 22 contre, 17 abstentions, 3 NPPV) ;
- une sur la situation au Moyen-Orient pour l'arrêt des livraisons d'armes à Israël, le retrait des troupes françaises de la région... (13 pour, 20 contre, 8 abstentions, 7 NPPV) ;
- une pour augmenter la part des cotisations aux sections locales pour qu'elles puissent mener leur activité (5 pour, 36 contre, 4 abstentions, 6 NPPV).

Pour un syndicalisme de combat a aussi présenté une motion pour la relaxe de deux camarades de RP dont le porte-parole Anasse Kazib

(12 pour, 21 contre, 11 abstentions, 5 NPPV). Le vote contre en majorité de cette motion montre l'intégration des bureaucraties syndicales à l'appareil d'État.

La seule motion adoptée a été celle d'Agir-PSL « Paix et désarmement » qui en appelle de manière idéaliste à la paix en s'en remettant... au « droit international » et à l'ONU. Cette ligne est celle du PCF (et d'AS-UA) à laquelle les fondateurs d'Agir ont appartenu. Le « droit international » n'a jamais empêché les chantages, les immixtions et les interventions des puissances impérialistes (dont les guerres coloniales de la France en Indochine et en Algérie, de multiples coups d'État en Afrique...). L'ONU a consacré la partition de la Palestine, reconnu Israël, validé la guerre de l'impérialisme américain (et français) en Corée contre la révolution chinoise, ratifié le blocus de l'Iran (résolutions 1696, 1737, 1747..., autant d'exemples typiques de « droit international »).

Seule la mobilisation internationale des travailleurs peut empêcher la guerre mondiale que préparent toutes les puissances impérialistes (dont l'État français) en accentuant le dérèglement climatique, en réduisant les libertés et en étranglant l'enseignement et la santé publics,

Finalement, l'appel du congrès (42 pour, 3 contre, 4 abstentions, 1 NPPV, sans débat préalable) s'en remet au gouvernement et aux présidents d'université, sans aucune perspective de lutte, de défense de nos intérêts contre le gouvernement du capital.

Malgré tout, quelques travailleuses et travailleurs conscients étaient présents. Souvent, ils ont voté en faveur des motions présentées par la section de Toulon et PSC. Ce sont avec ces camarades, et avec les milliers d'enseignants, d'autres travailleuses et travailleurs de l'ESR, syndiqués ou non, que PSC veut discuter, et pas en secret avec les chefs syndicaux à la botte du gouvernement des Baptiste et autres Nuñez.

Les syndicats doivent défendre les intérêts élémentaires de tous les travailleurs. Mais l'intégration de plus en plus avancée des appareils bureaucratiques à l'État les empêchent de jouer leur rôle.

À bas le militarisme tricolore ! Aucune soumission de l'ESR au patronat et à l'état-major ! Front unique ouvrier contre la répression ! Auto-défense de masse face aux flics et aux fachos !

Assez d'austérité pour la recherche et l'enseignement publics, doublement du budget de l'ESR ! Non à la privatisation, à la sélection, aux frais d'inscription ! Titularisation des précaires ! Expropriation des établissements capitalistes postbac !

Assez du syndicalisme « de proposition », rupture de la participation et de la cogestion ! Assemblées générales coordonnées localement, régionalement, nationalement pour décider les revendications et les arracher !

Un seul syndicat de l'ESR pour toutes les catégories ! Une seule confédération syndicale avec droit de tendance !

8 juin 2026

---

## Motion sur le Moyen-Orient soumise au congrès

L'impérialisme américain et Israël ont bombardé sans relâche l'Iran du 28 février au 8 avril, faisant des milliers de morts et détruisant nombre d'installations civiles, écoles, hôpitaux, usines, ponts, etc. L'armée américaine bloque l'économie iranienne et mobilise un gigantesque potentiel de menace et de destruction avec sa flotte en mer Méditerranée et dans l'océan Indien, ses multiples bases militaires dans les Balkans, la Turquie, les monarchies du Golfe.

Avec la protection de la puissance impérialiste dominante, l'État israélien poursuit l'application du projet sioniste. Le génocide se poursuit à Gaza avec l'appui de l'ONU (plan Trump), l'armée et les colons suprématistes grignotent Jérusalem et la Cisjordanie. Israël occupe une partie du territoire de la Syrie et du Liban.

Tous les États impérialistes préparent une nouvelle guerre mondiale. Telle est la base du blocus de Cuba, de l'invasion de l'Ukraine, des menaces sur Cuba, le Groenland et sur Taiwan, des pressions sur Panama et de la mise au pas du Venezuela, des bombardements de 2025 et de 2026 de l'Iran, du blocus du détroit d'Ormuz.

L'État au service de la bourgeoisie française s'inscrit dans ce contexte : nouvelle loi de programmation militaire présentée le 8 avril au conseil des ministres (36 milliards d'euros supplémentaires qui s'ajouteraient aux 413,3 milliards), envoi du porte avion dans le canal de Suez, service national, fourniture et transit d'armes pour Israël, persécution des militants propalestiniens au nom de la lutte contre le

terrorisme. En même temps qu'il renforce la police et l'armée, le gouvernement militariste de Macron-Lecornu exempte les grands capitalistes de l'impôt, étouffe les hôpitaux et l'école publique.

Le congrès du Snasup-FSU condamne toute immixtion des grandes puissances dans la vie des peuples : c'est au peuple kanak, au peuple groenlandais, au peuple kurde, au peuple palestinien, aux peuples d'Ukraine, au peuple vénézuélien, aux peuples d'Iran... de décider ! Il se prononce pour :

- retrait immédiat de l'armée sioniste de Gaza, de Cisjordanie, du Liban et de Syrie !
- levée inconditionnelle du blocus de Cuba et de l'Iran, retrait de toute troupe américaine d'Europe et d'Asie de l'ouest !
- boycott par les syndicats des ports et des aéroports de tout transport d'armements à destination d'Israël, fin de toute collaboration avec l'armée sioniste !
- pas un euro pour l'armée impérialiste française; fermeture des bases militaires impérialistes françaises de Djibouti et des Émirats, retrait de la flotte militaire française de la mer Méditerranée et de l'océan Indien !
- levée de toute sanction ou procédure judiciaire envers les défenseurs de la cause palestinienne ;
- préservation et amélioration du logement social, de la santé publique, de l'enseignement public...

Le congrès s'adresse à toutes les organisations syndicales pour qu'elles reprennent cette position et lancent une campagne nationale sur cette base.

20 contre, 13 pour, 8 abstentions, 7 NPPV.

---

## Front uni pour le retrait intégral du projet de loi d'actualisation de la loi de programmation militaire CAN Snasub-FSU, 7 juin

Le projet de loi d'actualisation de la loi de programmation militaire a été adopté hier à l'Assemblée nationale par 440 voix pour et 122 contre. Il rajoute 36 milliards au budget de l'armée d'ici 2030, ce qui doit se traduire dès 2027, par plus de 8 milliards de rallonge budgétaire. Celui-ci a déjà progressé de 6,7 milliards d'euros en 2026 soit une hausse de 13 % suite à la loi de programmation militaire 2024-2030 déjà votée. Pour le gouvernement Macron-Lecornu, la priorité absolue, c'est l'augmentation massive du budget des armées.

Dépenser des sommes colossales dans l'achat d'armes de destructions implique de tailler drastiquement dans tous les budgets sociaux (éducation, santé, retraites, chômage etc). Cela implique d'imposer la remise en cause des conquêtes sociales des travailleurs en termes de temps de travail, de sécurité, de libertés d'expression et d'organisation. Cela implique de transgresser les règles de protection de l'environnement, etc .

C'est cela que contient aussi cette loi d'actualisation de la loi de programmation militaire avec la création d'un nouvel « *état d'urgence* », « *l'état d'alerte de sécurité nationale* » afin de passer en phase d'économie de guerre... sans guerre et de pouvoir déroger tant à la séparation des pouvoirs qu'aux règles de droit commun. Le gouvernement s'offrirait ainsi la possibilité de déclarer cet état d'alerte sur simple décision du conseil des ministres.

La défense des travailleurs, de leurs acquis, de l'école publique, des universités, de la recherche civile, du droit à la santé et des libertés démocratiques sont radicalement antagoniques à un tel projet de loi.

La CAN du Snasub-FSU, réunie le 20 mai 2026, se prononce pour le retrait intégral de ce projet de loi scélérat.

Elle s'adresse à la FSU pour qu'elle fasse de même et prenne contact avec les autres organisations des travailleurs (CGT, FO...), les organisations de jeunesse, les organisations de défense des libertés démocratiques pour œuvrer à un front uni pour obtenir le retrait de ce projet de loi d'actualisation de programmation militaire.

22 pour, 1 abstention ( 8 pour, 6 contre, 9 abstentions pour la dernière phrase )